

Du 5 Mai au 6 Juin : Enquête Publique complémentaire de l'Etude d'Impact prenant en compte les effets indirects de l'approvisionnement en bois de la Centrale biomasse GAZELENERGIE située sur les communes de Meyreuil et Gardanne

REUNION D'INFORMATION ET D'ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Lundi 2 Juin de 18h à 20h

Au Centre d'Accueil Emile Marie place Sainte Agathe à LA BRILLANNE

L'Article R 123-17 du Code de Environnement prévoit que :« Le Commissaire enquêteur ou le Président de la Commission d'enquête peut, aux fins de l'établissement de ce compte-rendu procéder à l'enregistrement audio ou vidéo de la réunion d'information et d'échange avec le public. Le début et la fin de l'enregistrement doivent être clairement notifiés aux personnes présentes. Ces enregistrements sont transmis, exclusivement et sous sa responsabilité, par le Commissaire Enquêteur ou le Président de la Commission d'Enquête avec son rapport à l'Autorité en charge de l'ouverture et de l'organisation de l'enquête. »

En participant à cette réunion publique, vous acceptez d'être enregistré pendant toute sa durée et consentez au traitement de ces enregistrements dans les conditions mentionnées ci-dessus et celles prévues par la réglementation applicable.